

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

### DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

### DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le budget primitif 2019, disponible sur le site internet de la commune.

Le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté. Ce document est destiné à vérifier la concordance avec les soldes qui résultent des écritures passées durant l'exercice 2018 par le receveur municipal.

Les opérations du compte de gestion 2018 du budget principal et du budget annexe coïncident parfaitement avec le compte administratif 2018 de ces deux budgets.

Les résultats sont arrêtés et le vote des comptes de gestion et du compte administratif peut s'opérer cette année avant le vote du budget primitif.

### Budget Principal

Le compte administratif de l'exercice 2018 dégage :

- un excédent de fonctionnement cumulé de 63 321,74 €
- un déficit brut d'investissement cumulé de 24 062,91 € auquel il faut ajouter les restes à réaliser en dépenses de 22 253,00 €, soit un déficit net cumulé de 47 315,91 €.

Le besoin net de la section d'investissement sera donc de 47 315,91 €.

L'excédent de fonctionnement reporté sera donc de 16 005,83 €.

Commune de Fontaine Sous Préaux	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES Ou Déficit	RECETTES ou Excédent	DEPENSES ou Déficit	RECETTES ou Excédent	DEPENSES ou Déficit	RECETTES ou Excédent
<b>RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2017</b>	<b>54 410,18</b>			<b>73 079,68</b>	<b>54 410,18</b>	<b>73 079,68</b>
Affectation des résultats à l'investissement - exercice 2018			68 674,18			
<b>RESULTATS REPORTES AU BP 2018</b>	<b>54 410,18</b>			<b>73 079,68</b>	<b>54 410,18</b>	<b>73 079,68</b>
Opérations de l'exercice 2018	56 797,56	87 144,83	344 433,33	403 349,57	401 230,89	490 494,40
<b>RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE 2018</b>	<b>111 207,74</b>	<b>87 144,83</b>	<b>413 107,51</b>	<b>476 429,25</b>		
<b>RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018</b>	<b>24 062,91</b>			<b>63 321,74</b>		
Restes à réaliser	23 253,00					
<b>RESULTATS CUMULES DEFINITIFS</b>	<b>47 315,91</b>			<b>63 321,74</b>		<b>16 005,83</b>

- **Recettes de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement sont de 403 349,57 € et se répartissent comme suit :

TOTAL 70 PRODUIT DE GESTION COURANTE	9 701,28
TOTAL 73 IMPOTS ET TAXES	304 984,57
TOTAL 74 DOTATIONS SUBVENTIONS	81 587,98
TOTAL 75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	6 021,50
TOTAL 013 ATTENUATION DE CHARGES	217,37
TOTAL 76 PRODUITS FINANCIERS	747,00
TOTAL 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	89,87
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>403 349,57</b>

#### Impôts et taxes

Le produit de la fiscalité locale s'élève à 229 962 €.

Les autres recettes fiscales sont :

- La dotation solidarité communautaire : 31 677 €
- Le fonds de péréquation des ressources intercommunales : 10 811 €
- La taxe communale sur la consommation finale d'électricité : 18 466,61 €
- Le fonds de péréquation aux droits de mutation : 14 067,96 €

#### Dotations et participations

Le montant des dotations et participations perçues en 2018 est de 81 587,98 €. La Dotation Globale de Fonctionnement (dotation forfaitaire et dotation de solidarité rurale) est de 51 221 € et représente environ 63 % du montant total pour ce poste.

#### Produits de gestion courante

Notamment : coupes de bois, concessions et redevances funéraires, locations de terres, redevances d'occupation du domaine public, service de portage de repas à domicile.

#### Autres produits de gestion courante

L'essentiel des recettes est constitué par l'encaissement des locations de salles.

- **Dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement sont de 344 433,33 € et se répartissent comme suit :

CHARGES A CARACTERE GENERAL chapitre 011	98 696,92
CHARGES DE PERSONNEL chapitre 012	134 648,50
CHARGES DE GESTION COURANTE chapitre 65	64 890,09
CHARGES FINANCIERES chapitre 66	3 293,48
CHARGES EXCEPTIONNELLES chapitre 67	600,00
ATTENUATION DE PRODUITS chapitre 014	41 194,00
OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS chap. 042	1 110,34
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>344 433,33</b>

#### Les dépenses à caractère général

Il s'agit des dépenses pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, impôts et taxes payées par la commune, primes d'assurances, contrats de maintenance...

### Les charges de personnel

Elles comprennent les rémunérations du personnel et les cotisations sociales (URSSAF, caisses de retraite, centre de gestion de la fonction publique territoriale, CNFPT, médecine du travail...).

L'effectif est de 4 agents (1 filière administrative, 3 filière technique).

### Atténuation de produits

Il s'agit du versement de l'attribution de compensation à la Métropole Rouen Normandie.

### Autres charges de gestion courante

Elles comprennent la contribution financière de la commune aux charges de fonctionnement liées à la fréquentation de l'école, de la garderie, du centre de loisirs et de l'école de musique de Saint Martin du Vivier.

Sont également inclus dans ces charges le versement des indemnités et cotisations des élus, la contribution au Fonds d'Aide aux Jeunes, la subvention versée à la commune organisatrice du spectacle intercommunal des aînés, les subventions de fonctionnement aux associations.

## • **Recettes d'investissement**

Les recettes de la section d'investissement sont de 87 144,83 € :

- L'affectation de 68 674,18 € à l'article 1068 « excédents de fonctionnements capitalisés » provenant de l'excédent de fonctionnement constaté en 2016,
- Le FCTVA 2018 sur les dépenses d'investissement de 2016 : 7 501,31 €,
- L'encours de dette « voirie » transféré à la Métropole : 2 082 €
- Le versement de 7 777 € par la Métropole au titre du Fonds d'Aide à l'Aménagement, suite à l'acquisition d'un tracteur tondeuse autoportée.

## • **Dépenses d'investissement**

Les dépenses de la section d'investissement sont de 56 797,56 €.

Les principaux investissements de l'année 2018 ont été les suivants :

- Opération 0010 – achat de matériels : 21 259,64 €
- Opération 0044 - Réhabilitation de la mairie : frais d'études pour 1 080,00 €
- Opération 0010 - Travaux de mise en accessibilité PMR de la salle polyvalente : 11 030,57 €
- Opération 0019 - Acquisition de terrains : achat d'une partie de la parcelle AE 100 (20 m<sup>2</sup>) route des sources pour permettre un aménagement paysager de l'espace public

Les montants du capital des 2 emprunts en cours, pour 2018 sont de :

- 14 663,10 € - Refinancement de tous les prêts DEXIA / Crédit Agricole
- 6 309,25 € - Seuil touristique à long terme

## **Budget Annexe (Lotissement Le Moulin)**

---

Le budget annexe est destiné à constater l'ensemble des opérations relatives au lotissement Le Moulin.

Le compte administratif de l'exercice 2018 dégage :

- un excédent d'investissement de 24 895,71 €
- et un excédent de fonctionnement de 1 408,77 € .

Lotissement de Fontaine Sous Préaux	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES Ou Déficit	RECETTES ou Excédent	DEPENSES ou Déficit	RECETTES ou Excédent	DEPENSES ou Déficit	RECETTES ou Excédent
<b>RESULTAT 2017</b>	<b>4 425,27</b>			<b>37 383,20</b>		<b>32 957,93</b>
Opérations de l'exercice 2018	664 433,02	693 754,00	319 307,76	283 333,33	983 740,78	977 087,33
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2018</b>		<b>29 320,98</b>	<b>35 974,43</b>		<b>6 653,45</b>	
<b>RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE 2018</b>		<b>24 895,71</b>		<b>1 408,77</b>		<b>26 304,48</b>

- **Recettes de fonctionnement**  
La vente des lots 4, 5 et 8 a permis de réaliser 283 333,33 € de recettes de fonctionnement.
- **Dépenses de fonctionnement**  
Le montant des dépenses de fonctionnement est de 319 307,76 €. Elles sont réparties comme suit :
  - Chapitre 011 – charges à caractère général : 2 940 €
  - Chapitre 042 – opérations d'ordre entre sections : 313 754 € (variations de stocks de terrains aménagés)
  - Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 0,83 € (régularisation des centimes de TVA)
  - Chapitre 66 – Charges financières : 2 612,93 €
- **Recettes d'investissement**  
Les recettes d'investissement sont de 313 754 €. Elles correspondent à l'annulation du stock initial des terrains aménagés.
- **Dépenses d'investissement**  
Les dépenses d'investissement sont de 664 433,02 €. Elles correspondent aux dépenses suivantes :
  - Chapitre 16 – remboursements partiels de l'emprunt en cours suite à la vente des lots 4, et et 8 pour un montant total de 380 000 euros, remboursement du capital restant dû pour un montant de 284 433,02 afin de solder l'emprunt.

Tous lots du lotissement Le Moulin ont été vendus et toutes les opérations ont été réalisées.

Fait à Fontaine sous Préaux, le 23 mars 2019